



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
Mail : contact@usep75.fr



MAIRIE DE PARIS 

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Ecoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01 42 76 28 30 / 32 02

Paris, le mardi 12 février 2019

TOURNOI FILLES

HANDBALL

Mercredi 13 Février

Et

Mercredi 12 juin

POUSSINES et PUPILLES

I. LIEUX DE LA RENCONTRE

Gymnase Didot : 18, avenue Marc Sangnier 75014

Métro : Porte de Vanves/ Tram : Didot – Tel : 01.45.39.89.35

Gymnase Lilas : 5, rue des Lilas 75019

Métro : Place des Fêtes -Tel : 01.42.06.42.13

II. COMPOSITION DES EQUIPES

Equipes de 5 joueurs(es) dont 1 gardien(ne) de but + jusqu'à 4 remplaçants(es).

III. TERRAINS

Sur un terrain de handball (terrain en largeur), avec des « Kage » fournies par l'USEP Paris, trois terrains seront installés.

IV. REGLES

Les règles spécifiques à ce tournoi :

- Zone à 4 mètres
- Engagement du gardien
- Tirage au sort au début du match et engagement du gardien
- Pénalty à 4 mètres
- Dribble interdit

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS : 2009 - 2010

1 X 4 min sous forme de tournoi à 10

PUPILLES : 2009 - 2008 - 2007

L'organisateur de la rencontre sur place peut être amené à modifier la durée des matchs.

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.
ballon de hand léger type volley ou ballon peau d'éléphant.

VII. FORMULE SPORTIVE

Classement aux points :	match gagné	3 points
	match nul	2 points
	match perdu	1 point

VIII. ÉGALITÉ

En cas d'égalité suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

IX. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.

Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.

Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE

RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

IX. ARBITRAGE

Chaque association devra fournir des Jeunes Officiels pour :

- tenir le chronomètre pour la rencontre
- tenir la feuille de match
- vérifier les licences
- aider à l'arbitrage pour les touches ou le fond de terrain.
- bien évidemment arbitrer si le Jeune Officiel peut le faire.

Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Handball USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.

Se fondant sur l'expérience de ces dernières années, il a été décidé ce qui suit :

Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, c'est obligatoirement cet enfant (ou ces enfants dans le cas d'un double arbitrage) qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match, la commission Handball statuera.

RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON

La défense doit se faire en face à face.

Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.

Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.

Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.

X. RÉCOMPENSES

A l'issue de la deuxième journée (mercredi 12 juin) :

- Chaque association recevra une Coupe
- Chaque enfant recevra une médaille

HANDBALL

TOURNOI MINI-HAND

Mercredi 13 Février

POUSSINES

Gymnase DIDOT : 18, avenue Marc Sangnier 75014 Métro : Porte de Vanves/ Tram : Didot –
Tel : 01.45.39.89.35

Les matchs durent 6 minutes et 1 minute 30 de récupération entre chaque match :

Début du tournoi prévu : 14h30

Fin du tournoi prévue : 15h30

Liste des équipes engagées :

Cherbourg	Lesseps	Jeanne d'Arc	Chantin	Ivry 1	Ivry 2	Lamoricie
-----------	---------	--------------	---------	--------	--------	-----------

Répartition des matchs :

Terrain 1		Terrain 2		Terrain 3	
Cherbourg	Lesseps	Jeanne d'Arc	Chantin	Ivry 1	Ivry 2
Lesseps	Jeanne d'Arc	Chantin	Ivry 1	Ivry 2	Lamoricie
Lamoricie	Lesseps	Jeanne d'Arc	Ivry 2	Cherbourg	Chantin
Lesseps	Ivry 1	Chantin	Lamoricie	Ivry 2	Cherbourg
Cherbourg	Jeanne d'Arc	Ivry 1	Lamoricie	Lesseps	Chantin
Lamoricie	Cherbourg	Chantin	Ivry 2	Jeanne d'Arc	Ivry 1
Jeanne d'Arc	Lamoricie	Ivry 2	Lesseps	Ivry 1	Cherbourg

PUPILLES

Gymnase LILAS : 5, rue des Lilas 75019 Métro : Place des Fêtes -Tel : 01.42.06.42.13

Les matchs durent 8 minutes 30 secondes et 1 minute de récupération entre chaque match :

Début du tournoi prévu : 14h30

Fin du tournoi prévue : 15h40

Liste des équipes engagées :

Villette	Chantin	Lesseps	Tanger	Lamoricie 1	Lamoricie 2
----------	---------	---------	--------	-------------	-------------

Répartition des matchs :

Terrain 1		Terrain 2		Terrain 3	
Tanger	Lamoricie 1	Lamoricie 2	Villette	Chantin	Lesseps
Lesseps	Lamoricie 2	Tanger	Villette	Lamoricie 1	Chantin
Lesseps	Tanger	Chantin	Lamoricie 2	Lamoricie 1	Villette
Lesseps	Villette	Tanger	Chantin	Lamoricie 1	Lamoricie 2
Villette	Chantin	Tanger	Lamoricie 2	Lesseps	Lamoricie 1

Mercredi 12 juin

Vous serez prévenues par mails des lieux de rencontres au retour des vacances de printemps.